

*République Française*

**Commune de Domloup**  
**Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron**

**Conseil municipal**

**Séance du lundi 5 septembre 2022**

**Extrait du registre des délibérations**

Le lundi cinq septembre deux mille vingt-deux, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 30 août 2022, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Laurent CLISSON, Kevin DOFAL, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Marie-Anne EON, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX, Elodie RAYMOND

Absents(tes) excusée(s) : M.M Gérard DOMINÉ (pouvoir à Jacky LECHÂBLE), Yves LE GALL (pouvoir à Daniel PRODHOMME), Léna MONNIER, Viviane SAINT-DENIS

Monsieur Bernard BOUFFART est élu secrétaire de séance.

Le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

**2022-05/09-05 RH/Services techniques/Création d'un poste permanent à temps complet au grade de Technicien Principal de 1<sup>ère</sup> classe**

Dans le cadre du recrutement et de l'arrivée prochaine d'un nouveau Directeur des Services Techniques, il est proposé au Conseil de créer un poste à temps complet au grade Technicien Principal de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ✓ **Décide** de créer un poste de Directeur des Services Techniques à temps complet au grade de Technicien Principal de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022.
- ✓ **Adopte** la modification du tableau des effectifs
- ✓ **Indique** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité
- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à rendre exécutoire cette décision et à signer tout document se rapportant à cet objet

Fait lesdits jour mois et an  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Jacky LECHÂBLE

